



PREAVIS No 01-2022 « COMPTES DE L'ANNEE 2021 »

RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASEL
PAR LA COMMISSION DE GESTION

Séance du Conseil intercommunal du 21 juin 2022

La Commission de gestion, composée de Madame Anne Schranz, Messieurs Didier Bérard et Laurent Witschi (Daphnée Schäppi excusée), a procédé à l'examen du préavis lors de sa séance du 8 juin 2022 dans les locaux de la Police de Pully. Elle a siégé seule, puis en présence de M. Jean-Marc Chevallaz, président du CoDir et du Lt-colonel Dan-Henri Weber, commandant de police, qu'elle remercie pour les renseignements et explications donnés aux commissaires.

Préambule

Il s'agit du dixième exercice de l'ASEL que l'on peut qualifier de bon et les comptes sont équilibrés. Si cela résulte d'une bonne maîtrise des charges, il faut aussi remarquer des revenus supérieurs aux attentes. Ces charges sont inférieures de 4% à celles budgétées et de 2,3% par rapport aux comptes 2020.

La Cogest a examiné en détail le préavis et son annexe « Comptes 2021 ».

Préavis

Les informations figurant dans le préavis sont claires et le détail des chiffres les concernant se trouve dans la brochure des comptes. Toutefois les remarques suivantes ont été faites :

Charges relatives aux autorités et personnel

Le préavis mentionne la difficulté de remplacer rapidement le départ de collaborateurs. En effet c'est entre 50 et 80 policiers qui manquent dans les différents corps de police vaudois. Le métier n'attire plus comme avant et beaucoup de policiers se tournent vers le privé. La situation déjà tendue à Pully va encore se péjorer puisque 8 à 9 collaborateurs prendront leur retraite ces prochaines années.

Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les explications relatives à une nette baisse de ces charges signalent surtout des reports de dépenses qui seront prises en compte dans le budget 2023. Pour le renouvellement des uniformes, c'est une nouvelle politique qui a été mise en

place. Chaque pièce (chaussures, pullovers...) est remplacée quand la précédente est usée et non plus systématiquement chaque année ; sauf naturellement si du nouveau matériel sort, comme les nouveaux gilets jaunes qui devront remplacer les anciens sur deux ans. De même, comme annoncé l'année passée, les pistolets HK MP5 sont très anciens et doivent être renouvelés, mais le choix de la nouvelle arme au niveau romand est toujours suspendu. Le montant au budget reste élevé pour permettre de tels achats de masse.

Taxes, émoluments... : l'année passée la Cogest prévoyait une baisse du produit des amendes due à la chute de la circulation pendant le Covid. En fait c'est le contraire qui s'est produit. Les automobilistes libérés du confinement ont appuyé sur l'accélérateur et écopés de plus d'amendes. La constante augmentation de ce poste devrait se stabiliser ces prochaines années, on semble avoir atteint une vitesse de croisière.

Brochure des comptes

Vu les nombreux commentaires explicatifs contenus dans cette brochure les questions ont été peu nombreuses.

P. 1 - 600.3141: la destruction de documents confidentiels se trouve dans le compte d'entretien des bâtiments comme tous les contrats relatifs à l'Hôtel de police (ascenseur, ECA, nettoyages...). En effet, elle dépend aussi d'un contrat de suivi avec une entreprise extérieure.

P. 1 – 600.3182: les factures sont envoyées par le Canton qui ne l'a pas fait en 2021.

P. 1 – 600.3185.00 : sous cette rubrique on trouve les frais d'avocat, de fiduciaire et d'interprète, ceux des interventions médicales, de dépannages de véhicules et d'ouvertures forcées par un serrurier ; on y trouve également la participation à la Conférence des directeurs de polices municipales vaudoises. Dans ce compte figure aussi la participation de l'ASEL au salaire de deux collaborateurs de la police lausannoise engagés à plein temps à des tâches de coordination cantonale et dont une partie du salaire est partagé entre les 9 polices communales au pro rata de leurs effectifs. Il s'agit du collaborateur SAGA (le système d'aide à l'engagement), participation de l'ASEL 12'100 CHF par an et le collaborateur de l'ancienne CEMAG (centre d'engagements majeurs) pour 6'800 CHF par an. Ce dernier poste nouvellement créé justifie l'augmentation de ce compte.

P. 2 – 600.3809 : ce chiffre est en nette augmentation puisqu'il est calculé en proportion de celui des amendes.

P. 2 – 600.4339 : il s'agit de remboursements de l'Académie de Savatan pour des instructeurs mis à leur disposition (spécialistes circulation routière et proximité).

P. 3. – 613.3124 : le projet de collaboration renforcée avec la gendarmerie implique une patrouille commune sur son territoire un mois sur deux avec usage de ses véhicules et donc économie de carburant pour la PEL un mois sur deux. Vu la hausse du carburant, il faudra s'attendre à une forte hausse de ce compte en 2022.

P. 3 – 613.3801 : le projet Odyssée a fait l'objet du préavis 4/2019. Ses premiers coûts ont pu être absorbés grâce au Fonds de renouvellement informatique bien doté. Pour les coûts futurs de ce projet, ce fonds technique a été créé.

P. 3 – 613.4363 : lorsque les responsables des dommages sur les biens de signalisation, bornes et autres sont retrouvés, ils passent à la caisse. Mais souvent leur assurance ne paie pas le remboursement de la valeur à neuf de la signalisation à remplacer. Toutefois la somme récupérée couvre environ le 70% du total des frais des dommages. Les coûts de ceux-ci figurent au compte 613.3143. Quand les responsables ne sont pas retrouvés, c'est la PEL qui prend en charge les réparations (33 réparations sur 38 dégâts en 2021). Leur nombre est élevé, mais ce sont de petits dégâts moins coûteux, comme de simples touchettes.

P. 4. – 635.4339 : il s'agit des vaccins Covid pour les collaborateurs de la PEL, remboursés par le canton, à la suite d'engagements gérés par la Police cantonale.

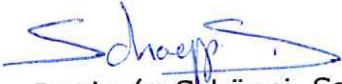
Conclusion

C'est à l'unanimité que la Commission de gestion vous demande d'adopter les comptes 2021 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Pully, le 13 juin 2022


Anne Schranz, Pully,
Présidente, rapportrice


Didier Bérard, Belmont


Daphnée Schäppi, Savigny


Laurent Witschi, Paudex

